Le partage d'expérience par le co-développement

Télétravail, déplacements, congés des uns et des autres et multiplicité des agences, etc. Il n'est pas toujours aisé de se retrouver entre collègues et partager des moments informels pour, notamment, partager nos expériences individuelles. Et si finalement des moments formels pouvaient être la solution ? Quels sont-ils ? On vous parle dans cet article du partage d'expérience par le co-développement.

Le télétravail chez Florès

Le télétravail est une véritable force chez Florès. On vous en parlait ici et ici. Chacun est libre de venir au bureau quand il le souhaite, en fonction de ses besoins (réunions, points internes, souhaits de revoir ses collègues, etc.). Il arrive, par contre, qu'on ne se retrouve pas tous de manière fréquente, d'autant que nous sommes régulièrement en déplacement pour aller à la rencontre de nos maitrises d'ouvrages !

Avec le télétravail et les déplacements, il n'est donc pas toujours facile de trouver des moments spécifiques, pour échanger en équipe, partager ses retours d'expériences et/ou ses éventuelles difficultés. Les discussions informelles autour d'un café (ou d'un thé !) sont des moments privilégiés ; mais ne suffisent pas.

Aussi, il nous paraissait essentiel de trouver des solutions !

Qu'a-t-on mis en place ?

Et bien, plein de choses !

Il y a, bien entendu, les séminaires de travail ou de séminaires de retrouvailles mais, de manière plus fréquente on retrouve :

- **Les réunions d'équipe mensuelles :** programmées chaque premier lundi du mois. L'occasion de faire un point sur nos études en cours et à venir, de faire des retours d'expérience à l'ensemble de l'équipe, présenter une veille réglementaire et « la revue des revues » et partager un bon moment au restaurant
- **Les sessions d'échange** : initiées cet été, ces sessions sont organisées mensuellement pour permettre d'échanger avec un binôme de chefs de projet (les binômes changent à chaque fois) sur des projets ou problématiques en cours. L'objectif ? Profiter de leur retour d'expérience et trouver des solutions ensemble !
- **Les CODEV** : c'est ce dont je voudrais plus particulièrement vous parler aujourd'hui, en tant

que chargée d'études.

Les CODEV, késako ?

On vous en parlait dans un précédent article, le co-développement est l'occasion d'échanger sur des problématiques et s'entraider. Plus particulièrement, chez Florès, on a fait le choix de mettre en place ces temps d'échanges uniquement pour les chargés d'étude et surtout, entre chargés d'études.

Mis en stand-by pendant un temps, nous avons repris une première session CODEV 2.0 à notre séminaire annuel à la Tourette. De quoi intégrer nos nouveaux arrivants chargés d'études !

On fait le point.

CODEV 2.0

Puisqu'on ne change pas une équipe qui gagne, on a de nouveau fait appel à Cyrielle de .L coaching, pour une reprise en douceur de ces ateliers. De quoi bénéficier d'un coaching au top pour me permettre petit à petit de prendre la main sur l'animation de ces CODEV !

Pour l'organisation, quelques petites adaptations :

- Un groupe de chargés d'études, composé au minimum de 5 personnes
- Un atelier CODEV toutes les 6 semaines, sur la base du volontariat, pour favoriser une participation active

Pour les rôles et le déroulement de la session, peu de modifications :

- On retrouve bien 3 rôles : le client, le consultant et bien sûr l'animateur – *et pour ma part, lors de ces premières séances 2.0, le rôle d'observatrice en formation !*
- Le besoin de poser un « cadre » en tout début de séance : comme pour tout atelier participatif, le cadre se définit d'un commun accord avec tous les participants : écoute, respect, implication, responsabilité (*l'importance de dire « je »*), et tout ce dont le groupe aura besoin pour cette séance.
- Le déroulé s'effectue toujours en 6 étapes dès le choix du client : l'exposé, la clarification, le contrat de consultation, la consultation, le plan d'action et enfin, l'évaluation (apprentissages et régulation).

Mais finalement comment choisit-on la problématique à traiter par séance ? Comment devient-on « le client » du jour ?

En début de séance, chaque participant formule une problématique ou un sujet sur un post-it, et note celui-ci sur 10 selon 3 critères :

- Intensité : comment cette problématique l'impacte ?

- Urgence : quel est le niveau d'urgence à répondre à cette problématique ?
- Récurrence : à quelle fréquence cette problématique revient ?

Chaque participant indique également s'il souhaite être client ou consultant. Il peut en effet choisir d'indiquer sa problématique, avoir des critères avec des notes élevées, mais ne pas forcément vouloir être client le jour de la séance. Cette problématique sera conservée pour des sessions suivantes.

Ensuite on passe au vote des problématiques « clientes ». L'objectif n'est pas de prendre la problématique qui aura forcément les notes les plus élevées dans les 3 critères. Nous arbitrons sur le choix de la problématique de manière collégiale. Chacun vote pour la problématique qui lui parle le plus ; celle qu'il aura envie de traiter ce jour-là ; celle pour laquelle il aura quelque chose à apporter en tant que consultant. Bien sûr, il est tout à fait possible de voter pour sa propre problématique !

La séance CODEV peut ensuite commencer…

Qu'en retire-t-on ?

Les séances de CODEV sont des moments de partage d'expériences. Le fait de les mettre en place à destination des chargés d'étude est un vrai plus. Les séances apportent un cadre où l'on peut exprimer ses difficultés, sans jugement. Elles permettent de se retrouver (agence de Lyon et de Bordeaux) et d'échanger entre chargés d'études plus expérimentés et débutants. De quoi renforcer également notre cohésion d'équipe !

Bref, que du positif !

Et la suite ?

Les prochaines séances à venir se feront en visio, avec l'outil Klaxoon ; de quoi renforcer nos compétences en atelier participatif dématérialisé !

Envie de tenter l'expérience des CODEV dans votre entreprise ? N'hésitez pas à contacter Cyrielle Girod !

Envie de tenter l'expérience des CODEV chez Florès ? On recrute, allez voir nos offres sur l'APEC

C.F.